

# On subventionne vos protections hygiéniques réutilisables !

Vous habitez  
en Charente ?

Et si vous  
passiez le cap ?



Des protections  
plus saines, plus  
économiques et  
plus écologiques



Plus d'informations sur  
[www.jagispourreduire.com](http://www.jagispourreduire.com)

**J'AGIS**  
pour réduire  
Charente

# LES PROTECTIONS HYGIÉNIQUES JETABLES VS LES PROTECTIONS HYGIÉNIQUES RÉUTILISABLES

**130 KG/FEMME**

de serviettes, tampons et applicateurs jetés sur 38 ans de règles

**1 800 À 3 800€**

de protections jetables dépensées au cours de la vie

**10 000 À 15 000**

produits menstruels utilisés au cours de la vie

**+ de 500 ans**

temps de dégradabilité d'une serviette et d'un tampon

 SERVIETTE JETABLE	 SERVIETTE RÉUTILISABLE	 CULOTTE MENSTRUELLE	 TAMPON JETABLE	 COUPE MENSTRUELLE
<p>Facile à utiliser, la serviette jetable entraîne toutefois des risques de sécheresse vulvaire. De plus, sa fabrication et son traitement ont un fort impact écologique.</p>	<p>Douces, confortables, saines et économiques, la serviette réutilisable et la culotte menstruelle sont devenues plus séduisantes, absorbantes et faciles à utiliser qu'auparavant.</p> <p>Leur durée de vie est estimée à 5 ans, selon l'usage, l'entretien, le modèle et la marque.</p>	<p>Le tampon est une protection hygiénique discrète et compatible avec les sports d'eau. Tout comme les serviettes jetables, il favorise la sécheresse vaginale et à un fort impact écologique.</p>	<p>Invisible, la coupe menstruelle est respectueuse de la flore vaginale, compatible avec les sports d'eau et est très économique.</p> <p>Sa durée de vie est de 5 à 10 ans, selon l'usage, l'entretien, le modèle et la marque.</p> <p>Les tampons et les coupes menstruelles ne doivent pas être portés plus de 6 heures afin de limiter tous risques de contracter le syndrome du choc toxique.</p>	

Privilégier les protections hygiéniques labellisées ou certifiées pour éviter les substances nocives.

**Selon une étude de l'ANSES\*, les protections hygiéniques jetables contiendraient des composants nocifs aux effets potentiellement cancérogènes, mutagènes ou reprotoxiques, ainsi que des perturbateurs endocriniens.**

\*Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail

## ET SI VOUS PASSIEZ AUX PROTECTIONS RÉUTILISABLES ?

Vous êtes libre de choisir le fournisseur de votre choix et d'effectuer vos achats via internet.

### MODALITÉS DE LA SUBVENTION

- ▶ Tous les foyers de la Charente (16)
- ▶ 50% du montant de la facture TTC, plafonné à 50€ dans la limite d'un achat par femme
- ▶ Subvention accordée une seule fois par foyer
- ▶ Valable pour les serviettes réutilisables, culottes et coupes menstruelles

### PIÈCES À FOURNIR

- ▶ Facture d'achat nominative du bénéficiaire (avec le nom et l'adresse)
- ▶ Le RIB du bénéficiaire
- ▶ Un justificatif de domicile

Un doute, une question sur les subventions ? Contactez Calitom au n°vert 0 800 500 429

Déposez votre demande sur <https://subvention.calitom.com>